

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**SIGNATURE DE L'ACCORD DE DON EN FAVEUR DU MALI
POUR LE FINANCEMENT DE LA BONIFICATION PARTIELLE
DES INTERETS DU PRET DE LA BID RELATIF AU PROJET
DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE PRODUCTION
D'ELECTRICITE AU MALI PAR L'ACQUISITION DE
GENERATEUR DIESEL -60MW**

**DISCOURS DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSÉ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA
Parrain**

Bamako, le 29 juin 2009

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs

Je me réjouis de procéder, au nom des Organes de notre Union, à la signature du présent Accord de don de l'UEMOA au Mali.

Cette symbolique cérémonie souligne, **Monsieur le Ministre**, toute l'importance de la coopération entre les Etats et leur organisation sous-régionale qu'est l'UEMOA.

D'un montant de quatre milliards trente neuf millions trois cent soixante trois mille neuf cent trente sept (4 039 363 937) FCFA, cet accord assure le financement de la bonification des intérêts du prêt de la BID en vue de la réalisation du projet de renforcement de la Capacité de production d'électricité.

L'objectif du projet est le renforcement de la capacité de production d'électricité au Mali par la location de générateur diesel-60 MW par la Société d'Energie du Mali (EDEM-SA).

Le renforcement de la capacité de production d'électricité au Mali vise à satisfaire l'augmentation de la demande d'énergie des ménages et des entreprises, à combler les besoins des populations du Mali et de l'Union en général.

Monsieur le Ministre des Finances ;

La signature de cet accord de don vient enrichir la chaîne de coopération entre le Mali et l'UEMOA.

On peut, en effet, rappeler que la Commission a pu également mobiliser :

- deux milliards sept cent trente millions F CFA en vue du de la réalisation au Mali de 350 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine.

Ce programme d'hydraulique villageoise de l'UEMOA au Mali, qui a démarré en octobre 2006, entre en droite ligne de la vision de l'Union, car, il constitue la concrétisation de réalisations de proximité, conformément à notre politique d'aménagement du territoire communautaire ;

- un milliard quatre cent soixante six millions(1466 000 000) FCFA en janvier 2008 pour la PRISE EN CHARGE de la contrepartie et de la BONIFICATION des intérêts du prêt de la BOAD pour la réalisation du projet de bitumage de la route Bandiagara-Bankass-Koro- Frontière du burkina, d'une longueur de 157 km ;
- neuf milliards neuf cent soixante douze neuf cent treize mille (9 972 913 230) FCFA en avril 2008 pour le financement des études et travaux d'aménagement des terres de l'Office du Niger, dans la parcelle de Touraba ;
- un milliard cinq cent quatre vingt quatorze millions neuf cent cinquante mille (1 594 950 000) FCFA également en avril 2008 pour le financement des études d'aménagement des terres de l'Office du Niger, dans la parcelle de Kandiourou (9114ha);
- de trois milliards dix sept millions (3 017 000 000) en mars 2009 pour le financement du Programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger, sur le territoire du Mali.

Cet aménagement équilibré permettra l'accroissement des échanges et de la production dans les Etats membres, grâce à l'amélioration des infrastructures économiques et des conditions de vie des populations de l'Union par l'accroissement des revenus et l'amélioration du cadre de vie.

Le Programme Economique Régional, à travers ses composantes nationales et surtout transfrontières, permettra la relance des activités économiques et favorisera la croissance.

C'est donc, avec fierté, que je procède à la signature du présent document avec un pays membre de notre Union.

Le Mali en donnant l'exemple de la stabilité et de la bonne gouvernance économique emprunte la voie du succès à travers un leadership international avéré.

Je voudrais à cet effet, remercier les autorités du Mali pour leur constant soutien à la Commission dans le cadre de l'exécution de nos projets et programmes.

A vous personnellement, **Monsieur le Ministre**, permettez-moi de saluer vos inlassables efforts au service de l'Union.

Je tiens, **Monsieur le Ministre**, à vous assurer de la disponibilité de la Commission à œuvrer ensemble afin de réaliser cette noble et exaltante mission, au service des populations de notre Union.

JE VOUS REMERCIE.

Interconnexion Mali-Ghana-Burkina Faso : DE L'ÉLECTRICITÉ À MOINDRE COÛT

L'Essor n°16431 du - 2009-04-28 08:00:00

La ligne d'interconnexion partira de Han au Ghana et transitera par Bobo Dioulasso, Sikasso, Bougouni, Sanankoroba pour aboutir à Kolokani

Une nouvelle ère est en voie de s'ouvrir pour l'intégration sous-régionale. Notre pays, le Ghana et le Burkina Faso s'emploient à interconnecter leurs réseaux électriques. Les résultats d'une étude de faisabilité du projet sont à l'examen depuis hier au cours d'un atelier convoqué à l'hôtel Nord-Sud.

La cérémonie d'ouverture des travaux qui était présidée par le secrétaire général du ministère de l'Énergie et de l'Eau, Lamissa Diabaté, a regroupé le secrétaire général du West african power pool (WAPP), Amadou Diallo, le président de la Commission de régulation de l'eau et de l'électricité (CREE), Moctar Touré, le directeur général de EDM-sa, Sékou Alpha Djitèye et plusieurs de ses collaborateurs.

La rencontre va donc faire le point des résultats de l'étude de faisabilité du projet d'interconnexion. Trois jours durant, experts maliens, ghanéens et burkinabé vont se pencher sur les détails du projet d'interconnexion, le second du genre voulu par le gouvernement, après celui qui existe entre notre pays et la Côte d'Ivoire.

L'étude de faisabilité consacre une coopération exemplaire entre les gouvernements et les sociétés nationales d'électricité du Ghana Volta river authority (VRA), du Burkina Faso SONABEL et du Mali EDM-SA. Le partenariat entre les différentes sociétés est placé sous l'égide du système d'Échanges d'énergie électrique ouest africain (EEEOA). L'étude de faisabilité a été réalisée par la Compagnie coréenne d'énergie électrique (KEPCO) grâce à un financement de la Banque européenne d'investissement (BEI).

La ligne d'interconnexion partira de la sous-station de Han au Ghana et transitera par les sous-stations de Bobo Dioulasso au Burkina Faso avant d'atteindre notre pays par les localités de Sikasso, Bougouni et Sanankoroba pour finir à la sous-station de Kolokani. Ce qui permettra l'interconnexion de la zone A à la zone B de l'EEEOA. Le réseau sera alimenté par des centrales thermiques à gaz dédiées à l'approvisionnement en énergie de nos États dans le cadre du programme d'urgence et de sécurité de l'EEEOA. Le segment du projet concernant le Ghana coûtera plus de 9 milliards de Fcfa. Celui du Burkina Faso nécessitera un investissement de plus de 22 milliards de Fcfa. Tandis que le segment qui concerne notre pays coûtera environ 43 milliards de Fcfa.

Le coût global du projet est estimé à environ 75 milliards de Fcfa, sous réserve du scénario de base jugé optimal pour le projet. La réalisation de ce projet permettra de fournir au Burkina et à notre pays de l'énergie à des coûts compétitifs par rapport à une production thermique individuelle propre à chacun des deux Etats concernés. Selon le secrétaire général du WAPP, Amadou Diallo, ce projet conçu pour le Mali et le Burkina, a été évalué en tenant compte de la projection et de la comparaison des équilibres énergétiques de nos deux pays dans une hypothèse impliquant le projet et une autre sans le projet.

L'impact économique sur les pays a pris en compte l'effet de variation de leurs équilibres énergétiques, a précisé Amadou Diallo. Ainsi la stratégie préconisée découle de l'Acte additionnel des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO qui ont décidé la création des sociétés à objectif spécifique (SOS) pour la mise en oeuvre des projets de ce genre. À ce titre, la SOS possédera et exploitera les actifs du projet pour fournir des services de transport d'énergie à ses clients.

Avec son taux de rendement économique interne de 29,5%, ses gains économiques nets à tous les pays ainsi que des gains financiers à la SOS avec une valeur actuelle nette de base de plus de 174 milliards de Fcfa et des gains substantiels de 68,92 et 120 milliards respectivement pour le Burkina, le Mali et le Ghana, le projet est bien plus que viable, a estimé le secrétaire général de WAPP.

Le prix de vente de l'électricité au point d'entrée et de transport sera respectivement de 82 et 16 Fcfa/KWh au Burkina et au Mali. Si la viabilité du projet ne semble pas souffrir des effets de la variation de paramètres tels la prévision de la demande, le coût estimatif, la date

d'achèvement, le taux d'escompte et le coût de l'électricité, la viabilité financière de la SOS subirait par contre un impact considérable sous l'effet des variations du coût du projet si son calendrier d'exécution accuse du retard.

Le secrétaire de WAPP a, par conséquent, souhaité que diligence soit faite dans l'exécution du projet. Plus de 18 milliards de Fcfa seront perdus ou gagnés selon que les travaux accuseront un retard et une avancée dans leur exécution, a-t-il précisé, appelant la SOS à mener une stratégie monétaire incitative auprès des contractants afin d'éviter des retards. Le secrétaire général du ministère de l'Énergie et de l'Eau, Lamissa Diabaté, a confirmé que les résultats des travaux constitueront un important outil de planification du développement des infrastructures dans nos États pour un accès aux services d'énergie moderne. Au bénéfice d'un grand nombre de personnes et d'activités socio-économiques.

L. DIARRA